

Ecole Élémentaire de Bouloc

Procès Verbal du Conseil d'école du 4 février 2016

Parents élus FCPE : Mme Capo Audrey, Mme Garnier Mylène, Mme Raffin Agnès, Mme Nouxet Bérangère, Mme Claudon, Mme Serres et Mme Soula.

Parents élus AAPE : Mme Prevost, Mme Herail-Boutic Sophie, Mme Pailhas Stéphanie, Mme Bru, Mme Bros, Mme Bussière.

Enseignants : Mme Larrouquet Sophie (direction), Mme Garcia Marina (CP), Mme Cazes Séverine (CP), Mme Hingant-Ronjon (CE1), Mme Sauvage Estelle (CE1), Mme Rey Stéphanie (CE2), Mr Villaeys Bruno (CE2/CM1), Mme Céline Martin (CE2), Mme Beyne Céline (CM2), Mme Faulmann Patricia (ULIS), Mme Cibien Christelle (CM2), M. Dunas Florian (complément CE1).

ALAE : Mr Marc Vigouroux Directeur enfance ALAE/ALSH
Mme Hasna Felloula Coordinatrice enfance/jeunesse

Mairie : M. Portes Maire adjoint
Mme Perletti Nathalie adjointe au maire chargée des affaires scolaires

Excusé : M. Raymond Inspecteur de l'Education nationale
Mme Bénard Delphine enseignante CP

Délégués des classes :

CM1 S: Noé Guyader
CM2 C: Mathis Joffres

CM1 F: Mael Certain
CM2 Ch: Romain Bardot

Projet d'Ecole – Avancée des projets	Commentaires
<p>1 Information sur la vie de l'école :</p> <ul style="list-style-type: none"><i>Rapport des délégués de classe des activités en lien avec le projet d'école.</i> <p>- <u>CM1 6/11</u> : sortie Incinérateur de Bessières (Film sur le tri des déchets, puis visite du centre en bus)</p> <p>- <u>Sortie prévue en mai à la cité de Carcassonne</u></p> <p>- <u>Hommage le 11 novembre 2015 par les élèves de CM2</u></p> <ul style="list-style-type: none">Participation au cortège, dépôt de fleurs, lettres lues et portraits des poilus de Bouloc + Slam sur la chanson de Miossec <p>- <u>Liaison CM2 / 6°</u> : Depuis le début de l'année scolaire, chaque classe de CM2 a un projet de correspondance avec une sixième et leur professeur de mathématiques. Nous avons déjà eu un premier échange par lettre où nous leur avons posé plusieurs questions sur le collège (les matières, les professeurs, l'emploi du temps...) auxquelles ils nous ont répondu avec sérieux. En classe, nous avons travaillé en rédaction sur le portrait pour nous présenter. Chacun de nous a aussi reçu une lettre de notre correspondant.</p>	<p>La municipalité remercie les élèves et les enseignants de leur participation</p>

-Projets des CM2 :

- **Association Française du sang** : info sur le don / visite de la collecte dans la salle des fêtes de Bouloc
- **21 au 25 mars** : Classe transplantée à Arcachon + FlashMob + CLIS

-Jeux de cour / Affiches : Les CE2 de Stéphanie ont élaboré des affiches pour continuer à pratiquer des jeux commencés l'an dernier dans la cour : la corde à sauter et les billes. Ils ont ajouté l'élastique et le ballon en mousse. Ces jeux, qui sont amenés par les élèves qui veulent, permettront de créer des liens entre enfants, de favoriser le partage, le respect et de donner à la cour plus de calme.

Demandes particulières : Des cerceaux dans la cour, utiliser la BCD aux récréations, plus de temps à table à la cantine.

-Autres demandes

- Les apprentis médiateurs formés à l'ALAE pourraient intervenir dans la cour lors des récréations.
- Créer le banc de l'amitié pour les enfants tristes, seuls qui ont besoin de réconfort

-Au CLAE, les enfants demandent à jouer aux jeux de société sans les animateurs

- Les élèves veulent 1 étude pour faire leurs devoirs

Mise en place du Plan Particulier de Mise en sûreté face aux risques majeurs.

Deux exercices de sécurité nous ont été commandés par le Ministère de l'Éducation Nationale suite aux attentats de novembre 2015.

Un exercice d'évacuation lié à un incendie par exemple qui a eu lieu le 7 décembre 2015 et un exercice de confinement dans le cadre d'un risque majeur qui s'est déroulé le lundi 14 décembre 2015.

L'accident majeur est un événement d'origine naturelle, technologique (tempête, inondation, séisme, nuage toxique...) ou humaine, qui cause de très graves dommages à un grand nombre de personnes, de biens et à l'environnement.

En concertation avec la mairie et les services compétents, une étude des risques auxquels sont soumises les écoles de Bouloc a été réalisée. Les risques majeurs sont : des risques naturels dus à des facteurs climatiques extrêmes, un accident industriel lié ou non au transport de matières dangereuses par la route, et le risque nucléaire.

En conséquence, nous avons rédigé un PPMS en suivant le protocole ci-dessous :

On verra comment les jeux se passent avant de rajouter d'autres éléments.

Pour la **BCD**, c'est **non**, la taille de la salle ne le permet pas et les élèves ne sont pas assez respectueux des livres (**voir coin calme salle jaune**)

Travail en cour avec l'ALAE

Un système de tutorat existe le **mardi soir** à l'ALAE et doit **prochainement** se développer.

- la mise en place d'une cellule de crise comprenant la directrice et des enseignants auxquels une mission bien particulière a été attribuée : par exemple veiller au bon déroulement des opérations de regroupement (salle polyvalente), assurer l'encadrement des élèves et établir la liste des absents, signaler les blessés, calfeutrer les parties vitrées des parties communes, contrôler les accès de l'établissement....
- nous avons déterminé des zones de mises à l'abri pouvant accueillir les élèves de l'école : les classes en dur, la salle jaune pour les 3 classes de la cour. Il a été décidé que les 2 classes de CM2 qui sont hébergées à l'ALAE, se confinaient sur place, dans le couloir sous la surveillance d'un adulte pendant que l'autre s'occupe de calfeutrer et fermer les accès.
- Nous avons établi une liste de matériel à commander : nous souhaitons équiper de manière autonome les 2 classes de CM2 d'une valise PPMS et de nous doter de talkie-walkie pour communiquer si jamais les réseaux téléphoniques ne fonctionnaient pas.
- Nous avons défini les actions et le rôle de chaque enseignant et établi un annuaire de crise.

L'exercice a concerné l'ensemble des élèves et des enseignants et s'est déroulé en présence de M. Bouchez policier municipal.

Un compte-rendu a été établi et transmis par mail aux différents partenaires ainsi qu'une information PPMS élaborée avec la directrice de l'école maternelle et transmise aux parents dans le cahier de liaison.

- **Activités prévues en lien avec l'école**

- Les élèves de CP et CE1 ont bénéficié de 7 à 8 séances de piscine. Nous entamons le dernier cycle qui se terminera le 30 mars. Cette activité est entièrement financée par la municipalité (bassin et transport) et nous les en remercions.

Afin de mettre en œuvre cette activité, il est nécessaire de faire appel à des parents agréés : nous tenons à remercier chaleureusement tous les parents qui accompagnent nos élèves et qui grâce à leur enthousiasme les engagent dans les ateliers préparés par les enseignants. Nous les remercions d'autant plus que quelques parents se sont engagés au-delà en accompagnant d'autres classes en plus de celle de leur enfant.

- le jeudi 12 novembre, les élèves de CE2 et CE2-CM1 se sont rendus au cinéma de Fronton pour assister à la première projection dans le cadre du dispositif « École et Cinéma » : après un travail en amont en classe, ils ont découvert 13 court-métrages autour de la naissance du cinéma intitulé « Les pionniers du Cinéma ».

Le mardi 2 février, ils ont assisté à la projection d'un film d'animation : « Porco Rosso ». Une dernière projection aura lieu au 3^e trimestre. Après chaque projection, un travail en classe est amorcé incluant productions d'écrits, arts plastiques, techno...

- Le 27 novembre la classe de CE1 de Mesdames Cathala et Hingant-Ronjon, s'est rendu à la bibliothèque municipale dans le cadre du projet Educalire autour du thème Familialivres.

- Le 9 décembre, dans le cadre de la journée de la laïcité, les classes de l'école élémentaire ont présenté une exposition ouverte à toutes les classes et aux parents tout au long de la journée. Les élèves, dans le cadre de l'éducation

morale et civique ont préparé des panneaux pour illustrer la charte de la Laïcité à l'école.

- Le vendredi 11 décembre dans le cadre de l'opération « Un arbre pour le climat », les élèves de CP et de l'ULIS se sont rendus au centre de loisir pour planter un arbre fruitier.
- Les 15 et 16 décembre : les élèves de CP se sont rendus à la poste pour envoyer la carte de vœux, préparée en classe, à un membre de leur famille. Nous remercions les secrétaires de Mairie qui oblitèrent les enveloppes chaque année. Les enfants ont offert une guirlande pour les remercier.
- Le 4 février, les classes de CP se sont rendues à la bibliothèque municipale pour découvrir le lieu et assister à une lecture d'album.
- Projet cirque : depuis le 01 février 2016 tous les lundis chaque classe de CE1 bénéficie d'une heure et demi d'activités sportives et artistiques avec un intervenant rémunéré de l'association Acrostiches et ce pour 7 séances, qui se clôtureront par un spectacle d'acrobatie et jonglage.

- *Renouvellement de l'organisation scolaire.*

Dans le cadre de la réforme de l'organisation des rythmes scolaires nous avons voté pour l'organisation suivante :

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
9h-12h15	9h-12h15	9h-12h	9h-12h15	9h-12h15
13h45-15h45	13h45-15h45		13h45-15h45	13h45-15h45

Les avantages de cette organisation sont :

- 5 matinées d'enseignement successives
- la régularité des journées
- l'allègement de l'après-midi
- une journée d'école plus courte

Le seul inconvénient réside dans le temps méridien d'une durée de 1h30 pour 2 services de cantine.

En conséquence, nous faisons la proposition suivante :

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
8h45-11h45	8h45-11h45	8h45-11h45	8h45-11h45	8h45-11h45
13h30-15h45	13h30-15h45		13h30-15h45	13h30-15h45

Mêmes avantages que la précédente mais avec un temps méridien de 1h45.

Inconvénient majeur : le ramassage scolaire doit être décalé.

La municipalité s'est mise en relation avec le conseil départemental pour trouver une solution.

Avis des différents partenaires de l'école

Avis de la Mairie : favorable. Des contacts ont été pris avec le conseil départemental, des solutions sont à l'étude pour ramasser les élèves sur 2 bus et ainsi pouvoir avancer les horaires. Un des obstacles à la réalisation, sont les contrats passés avec les transporteurs qui entraîneraient des indemnités compensatoires.

Avis du service enfance et jeunesse : favorable

Avis des enseignants : favorable

Avis des représentants des parents d'élèves :

FCPE : favorable, la demande des parents est d'allonger le temps méridien pour améliorer le confort des élèves sur le temps de restauration scolaire.

AAPE : favorable, même demande que précédemment

Nombre de voix en élémentaire : 14 parents élus, 14 enseignants, 1 directrice, 2 élus mairie soient 31 votes.

En raison des délais impartis, il a été convenu avec les parents d'élèves élus la possibilité de voter par correspondance ou par procuration pour les membres de droit ne pouvant assister à ce conseil.

	Proposition
Pour	31
Abstention ou vote contre	0
Nombre de votes	31

Cette proposition est votée à l'unanimité.

Au cas où les transports scolaires ne s'adapteraient pas, nous devons voter une autre proposition parmi les suivantes :

Proposition 1 : horaires décalés entre 12h et 13h45

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
C 3:9h-12h C2 : 9h-12h15	C 3:9h-12h C2 : 9h-12h15	9h-12h	C 3:9h-12h C2 : 9h-12h15	C 3:9h-12h C2 : 9h-12h15
C3 : 13h30-15h45 C2 : 13h45-15h45	C3 : 13h30-15h45 C2 : 13h45-15h45		C3 : 13h30-15h45 C2 : 13h45-15h45	C3 : 13h30-15h45 C2 : 13h45-15h45

Mêmes avantages que précédemment avec une pause méridienne de 1h45 sous la forme d'une amplitude horaire.

Inconvénient : organisation des sorties et accueil sur le temps méridien (nécessite 2 équipes indépendantes).

Avis des différents partenaires de l'école

Avis de la Mairie : défavorable, organisation coûteuse et difficile à mettre en place pour les services.

Avis du service enfance et jeunesse : défavorable, désorganisation des équipes, problèmes de remplacement, plus de porosité entre les équipes, difficile à manager.

Avis des enseignants : plutôt favorable mais une sortie décalée d'un 1/4 d'heure peut peut-être gêner des parents dont les enfants ne mangent pas à la cantine.

Avis des représentants des parents d'élèves :

FCPE : favorable, il faut se rappeler qu'il s'agit d'agir dans l'intérêt des enfants et que les difficultés organisationnelles ne doivent pas l'occulter.

AAPE : favorable

Proposition 2 :

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
9h-12h15	9h-12h15	9h-12h	9h-12h15	9h-12h15
13h45-16h	13h45-16h		13h45-16h	13h45-16h

Même avantages : journées régulières, allègement de l'après-midi. Par contre, une sortie plus tardive qu'actuellement, et l'APC qui se termine après le départ du ramassage scolaire.

Avis des différents partenaires de l'école

Avis de la Mairie : favorable

Avis du service enfance et jeunesse : favorable

Avis des enseignants : défavorable, c'est un retour en arrière par rapport au travail mis en place depuis 3 ans. Les temps de travail en équipe et de concertation et tout le travail dit « invisible » qui permet de monter beaucoup de projets en direction des élèves serait réduit (1/4 d'heure par jour sur une année scolaire cela représente 24h de travail en moins).

Avis des représentants des parents d'élèves :

FCPE : favorable

AAPE : favorable

Proposition 3 : la proposition actuelle

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
9h-12h15	9h-12h15	9h-12h	9h-12h15	9h-12h15
13h45-15h45	13h45-15h45		13h45-15h45	13h45-15h45

Avis des différents partenaires de l'école

Avis de la Mairie : favorable, si il n'y a pas de consensus sur les propositions précédentes. Changer maintenant pour une nouvelle organisation, sachant que les transports scolaires en janvier 2017 seront modifiés, c'est être certain que l'on changera également l'année prochaine.

Avis du service enfance et jeunesse : défavorable, temps méridien trop court mais faisable, cela fonctionne aujourd'hui

Avis des enseignants : favorable, cela fonctionne bien, les journées sont réduites et régulières, les élèves sont mobilisables.

Avis des représentants des parents d'élèves :

FCPE : défavorable, temps méridien trop court pour le confort des élèves.

AAPE : défavorable

Vote :

	Proposition 1	Proposition 2	Proposition 3
Pour	24	18	15
Contre	4	7	14
abstention	3	6	2
Total	31	31	31

Conclusion :

Le conseil d'école a validé la première proposition : elle sera donc envoyé à l'Inspecteur de l'Éducation nationale qui transmet au DASEN. Si le conseil départemental ne donne pas suite aux demandes faites par le municipalité, le conseil d'école a voté d'autres propositions :

- proposition 1 : vote majoritaire mais qui ne fait pas consensus, cette proposition est envoyé à l'IEN par la directrice.
- proposition 2 : vote majoritaire mais qui ne fait pas consensus, cette proposition est envoyé à l'IEN par la Mairie
- proposition 3 : vote non majoritaire, cette proposition n'est pas envoyée.

2 Informations en provenance des partenaires de l'école :

- **ALAE,**

Samedi 13 /02 → FCPE, ALAE = Petit déjeuner autour des jeux dangereux avec mallette pédagogique et la présence d'une psychologue.

- **Projet de vide grenier organisé par les deux associations.**

Le lieu change le vide-grenier aura lieu au complexe

L'organisation reste à définir, les élèves de CM2 préparent un FLASHMOB

Un document pour mobiliser les parents de CM1/CM2 sera distribué dans les cartables par l'école au retour des vacances.

- **Actualités AAPE**

Des étiquettes A-QUI-S distribuées aux élèves de CM2 pour la classe transplantée.

10/04 : Après-midi sportive organisée au complexe

Pas d'étude surveillée car peu d'inscrit, la proposition sera reconduite à la rentrée prochaine.

- **Actualités FCPE**

BOUM VIP, 4° édition a eu lieu le 29/01 à la salle des fêtes = Beaucoup de monde, grand succès.

Tournée croissant le samedi 19 mars

--	--

